SEALAR chargé d'apporter à l'aéroport de Poitiers-Biard un nouveau souffle

vendredi 15 novembre 2019, par lpe

Le groupement SEALAR a été choisi par le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard (SMAPB) le 18 octobre dernier pour assurer l'exploitation de l'infrastructure pendant 12 ans (à partir du 1er janvier 2020) avec notamment l'objectif de porter le nombre de passagers de 122504 à près de 190000 d'ici au terme du contrat.

Après 7 années de délégation de service public assurée par Vinci Airports, le choix de la commission en charge de ce dossier au Syndicat Mixte a donc retenu SEALAR parmi trois offres présentées par ARMYS, EDEIS et donc SEALAR (Société d'Exploitation et d'Action Locale pour les Aéroports Régionaux). SEALAR est l'association de trois experts du secteur : INSFO (opérateur des aéroports Brest Bretagne et Quimper Bretagne), CCIMP Infrastructures (administrateur de l'Aéroport Marseille Provence) et le groupe TPF (acteur incontournable de l'ingénierie aéroportuaire).

Les critères de choix pour la commission ont été les suivants :
- Une adéquation globale du projet de développement des activités aéronautiques avec les attentes exprimées par le SMAPB dans le règlement de consultation permettant de diversifier le portefeuille de compagnies et de destinations ainsi que d'offrir de nouvelles liaisons en réponse à la fois aux besoins d'accueil de population touristique mais élargissant également des destinations pour les passagers affaires
- La réalisation du programme de développement de lignes nécessitant un budget moindre d'accompagnement financier
- Un programme d'investissement pertinent traitant les principales contraintes d'exploitation actuelles (réfection de la piste) et amélioration qualitative du circuit passager (réaménagement de l'aérogare, participation financière de 25 %)
- Une contribution de fonctionnement en baisse sur la durée de la délégation malgré le financement d'investissements structurants (réfection de la piste, participation au financement du réaménagement de l'aérogare)

SEALAR s'est engagé à **investir plus de 8 millions d'euros sur la durée du contrat** (rénovation de la piste, équipements ...)

Les ambitions de SEALAR

SEALAR porte une certaine ambition pour l'aéroport de Poitiers avec plusieurs axes de développement : l'aviation d'affaires avec la mise en place d'offres spécifiques. Egalement **relier l'aéroport à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en direct et au niveau européen au hub de Madrid, à la Belgique et au nord de l'Italie**.
Par ailleurs, le parcours des passagers devrait être repensé pour fluidifier les formalités de contrôle et améliorer le confort à l'arrivée et à l'embarquement.

Le volet environnemental et sociétal ne peut plus être ignoré, ainsi, SEALAR s'est engagé à reprendre l'ensemble du personnel de la plateforme. Les énergies renouvelables seront privilégiées sur le site et SEALAR devrait mettre en place une charte environnementale et intégrer l'aéroport dans la démarche internationale « Airport Carbon Accreditation », visant à réduire les émissions aéroportuaires de gaz à effet de serre.

Un suivi des objectifs

Une clause a été prévue au contrat, fixant au terme de la sixième année d'exploitation, un bilan d'étape chiffré avec à la clé la possibilité de résilier le contrat si l'exploitant est à plus de 25% en dessous de ses objectifs.
De plus, un suivi annuel sera opéré grâce à un rapport d'activité du concessionnaire présenté chaque année devant les assemblées de Grand Poitiers et du Département.

A propos du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Poitiers-Biard : Le Syndicat Mixte est administré par un Comité Syndical constitué de 17 délégués désignés par les membres adhérents : 11 délégués pour le Département de la Vienne et 6 délégués pour la Communauté urbaine de Grand Poitiers qui ne participe pas au financement des lignes aériennes à vocation touristique.
La contribution annuelle des membres est la suivante : Département de la Vienne : 65 % et Grand Poitiers Communauté Urbaine : 35 %.
Bruno Belin, président du Département de la Vienne, préside le SMAPB.

Pour mémoire, la Région Nouvelle-Aquitaine ne participe pas à gouvernance de cet aéroport en raison de la desserte de Poitiers par la LGV Paris-Bordeaux. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne a quand à elle quitté la gouvernance du Syndicat mixte en 2018 "*faute de moyens*".

A propos de SEALAR et de ses associés :
Trésorière de l'Union des Aéroports Français et membre du conseil d'administration de son équivalent européen, l'ACI Europe, SEALAR agit dans l'intérêt de l'ensemble des aéroports régionaux en les représentant dans ces instances.
Ses actionnaires sont :
TPF Ingénierie, filiale du groupe TPF, issue du regroupement de bureaux d'études régionaux et nationaux, opérant pour certains depuis près de 60 ans sur le territoire français. TPF Ingénierie est un expert technique reconnu dans le secteur des infrastructures de transport et en particulier les aéroports.
INgénierie Services Force Ouest (INSFO), filiale d'ingénierie de la CCI Métropolitaine Bretagne Ouest, est en charge de la gestion et du développement des aéroports de Brest, Quimper et Morlaix. Elle gère un ensemble aéroportuaire qui accueillera plus de 1,3 million de passagers en 2019, en progression de 20 % ces trois dernières années.
La société d'ingénierie CCIMP Infrastructures, filiale de la CCI Marseille Provence, est engagée dans la gestion et l'exploitation d'équipements d'Aix-Marseille-Provence. Elle a démontré son savoir-faire et son expertise dans sa gestion récente de l'Aéroport Marseille Provence qui transite aujourd'hui 9 millions de passagers annuels. Actionnaire à 25%, elle participe aux décisions stratégiques de cet équipement au titre

de vice-présidente du conseil de surveillance. CCIMP Infrastructures peut également s’appuyer sur l’expertise de la CCI Marseille Provence dans l’animation de filières économiques, le marketing territorial et la prospection de marché pour accompagner le développement des territoires.

CR

Crédits photo : Département de la Vienne : Bruno BELIN, Président du Syndicat Mixte de l’Aéroport de Poitiers-Biard (SMAPB) et Frank BELLION, Président de la Société d’Exploitation et d’Action Locale de l’Aéroport de Poitiers-Biard (SEALAPB) signent la convention.